

## ...depuis la réorganisation municipale : recensement des huit grandes villes du Québec

par Marc-André Lavigne, Laboratoire en loisir et vie communautaire

L'un des principaux impacts de la récente réorganisation municipale québécoise est l'obligation, pour les gestionnaires, de définir des cadres de référence communs pour une action globale sur l'ensemble du nouveau territoire. En effet, la réorganisation municipale ne se réalise pas simplement par la mise en commun des ressources d'un territoire, mais également par la fusion des cultures organisationnelles, des visions et des valeurs de chaque milieu formant la nouvelle ville. Alors que durant les premiers mois qui ont suivi la réorganisation municipale, le statu quo était prôné dans plusieurs municipalités, celles-ci travaillent maintenant à l'élaboration de nouvelles politiques dans le domaine du loisir. Cette fiche fait état de l'avancement de ces travaux pour les huit principales villes québécoises nouvellement formées, soit Gatineau, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

### Huit villes, trois stratégies

Dans les villes étudiées, trois stratégies différentes semblent se dessiner pour ce qui est de l'élaboration de nouvelles politiques.

En premier lieu, certaines municipalités ont décidé de se doter d'un cadre de référence global, duquel découleront des politiques sectorielles dans les mois à venir. De ce fait, il a été décidé de ne pas viser l'harmonisation des politiques existantes, mais plutôt d'introduire des valeurs communes à l'ensemble des partenaires de la nouvelle ville; c'est le cas des villes de Montréal et de Gatineau.

D'autres municipalités ont décidé de faire à l'inverse, et de s'attaquer d'abord à des dossiers plus précis et souvent politiques; c'est le cas de Québec, Sherbrooke, Longueuil et Lévis. La plupart de ces municipalités ont rédigé un plan stratégique global auquel se sont greffées quelques orientations relatives au loisir, sans toutefois bâtir un cadre de référence spécifique au loisir.

Finalement, certaines municipalités ont opté pour l'harmonisation des nombreuses politiques et procédures déjà en vigueur. Les villes de Saguenay et Trois-Rivières ont adopté cette stratégie, particulièrement pour l'élaboration des politiques culturelles. Mais il importe de souligner qu'elles ont développé de nouveaux référentiels sans se baser sur les documents d'orientation des anciennes entités municipales.

### 1<sup>ère</sup> stratégie : Élaborer des valeurs communes en loisir, à Montréal et Gatineau

Le Sommet de Montréal de juin 2002, qui a constitué l'un des plus grands exercices démocratiques de consultation de l'histoire montréalaise, a permis d'affirmer l'importance du secteur des sports et des loisirs. Lors de ce sommet, les décideurs ont convenu de mettre en œuvre des actions pour assurer la qualité et le développement de l'offre de services et ainsi contribuer pleinement au bien-être des Montréalais.

C'est donc dans cet esprit que le «Chantier des sports et des loisirs» fut lancé ; les actions de ce chantier permettront notamment de doter la Ville de Montréal d'une Politique du sport et du loisir.

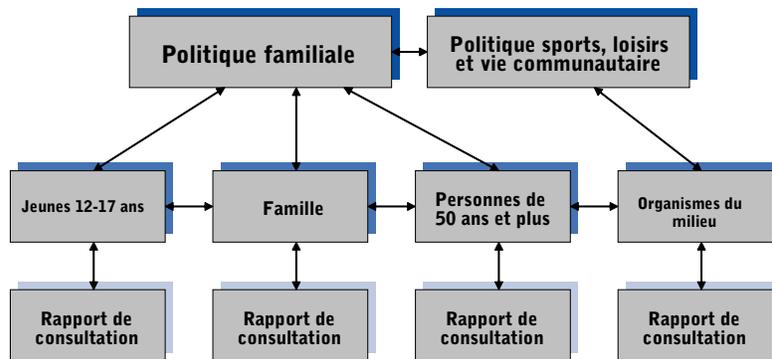
Avec le soutien de la Direction des sports et du loisir, ce chantier regroupe plusieurs acteurs, tant des arrondissements que du milieu associatif, institutionnel et gouvernemental.

La Politique montréalaise du sport et du loisir, dont l'avant-projet «Soutenir l'art de vivre à Montréal» a été déposé en octobre 2003, est l'un des premiers résultats de ce chantier. Une consultation importante a d'ailleurs eu lieu à la fin du mois d'octobre auprès des partenaires pour valider la pertinence des énoncés de cet avant-projet, et la population sera invitée à se prononcer sur ce sujet au cours de l'hiver prochain. Le dépôt final est prévu pour mai 2004 et un plan triennal d'actions (2004-2006) sera établi pour mettre en œuvre cette politique. Découleront également de cette politique des cadres de référence en sport et en loisir en matière de reconnaissance et de soutien aux organismes métropolitains de sport et de loisir (juin 2004), en matière de qualité des services (décembre 2004) et en matière de soutien à l'élite sportive et de reconnaissance des exploits et accomplissements sportifs (décembre 2004).

Parallèlement à la Politique montréalaise du sport et du loisir, une autre équipe du Chantier des sports et loisirs travaille à l'élaboration d'une Politique d'accueil d'événements internationaux, dont on tirera un Livre vert qui paraîtra prochainement. Le dépôt de cette politique et d'un plan stratégique est également prévu pour mai 2004 tandis qu'un Plan directeur de développement des équipements de sport et de loisir sera soumis en décembre 2004. Il est possible de prendre connaissance de l'ensemble de la démarche du «Chantier des sports et des loisirs de Montréal» en consultant le site suivant : <http://www.ville.montreal.qc.ca/sommet/>.

La Ville de Gatineau, en adoptant une démarche intégrée, utilise une approche novatrice pour l'élaboration de sa Politique familiale et de sa Politique loisirs, sports et vie communautaire.

## Stratégie de consultation auprès de la population de la Ville de Gatineau



Démarche de consultation du module Loisir et Culture auprès de la population Gatinoise (document de travail), Ville de Gatineau, Novembre 2003

La démarche repose sur des consultations auprès des jeunes, des familles, des personnes de 50 ans et plus et des organismes du milieu. De ces démarches de consultation découleront des rapports de recherche sur chacune des clientèles, qui alimenteront la rédaction des deux politiques. Le dépôt de l'ensemble de ses documents s'échelonne de septembre à novembre 2004. Gatineau recourt également à des comités de travail pour chacune des clientèles; leurs membres proviennent de différents milieux. Ces comités de travail sont supervisés par un comité d'orientation, qui coordonne l'ensemble de la démarche, un comité interservices, qui regroupe un représentant de chaque service municipal, de la Société de transport et d'un représentant de l'Éducation, un comité scientifique, formé d'universitaires et de professionnels du Module culture et loisirs ainsi que d'un comité restreint, qui assure la concertation et la mise en commun des ressources auprès des quatre comités de travail.

Le financement de cette démarche de consultation est fort originale, alors que des partenaires externes à la Ville (ministères de Famille et de l'Enfance, de la Santé et des Services Sociaux, Table des aînés et retraité de l'Outaouais, Conseil régional de développement de l'Outaouais, Direction de la santé publique, Caisses populaires) ont investi des ressources financières pour supporter la réalisation du projet. Un grand avantage de cette démarche intégrée est qu'elle ne mobilise qu'une seule fois les acteurs du milieu, évitant ainsi la «surconsultation» que déplorent certains organismes de proximité. Les résultats des démarches de consultation seront disponibles sur le portail de la Ville dès janvier 2004 sur le site suivant: <http://www.ville.gatineau.qc.ca>

Gatineau se dotera également en décembre 2003 d'une Politique culturelle.

Il est à noter que, pour Montréal et Gatineau, la mise en place d'un nouveau référentiel accentue l'importance des équipes de travail composés de membres provenant de différents milieux de l'intervention publique en loisir. Les milieux associatifs, gouvernementaux et institutionnels sont alors invités à prendre part à l'élaboration de la nouvelle vision de la Ville et permettent de créer une concertation et une mobilisation des

différents acteurs du milieu, contribuant ainsi à alimenter la démarche et à s'appropriier les besoins relevés par la population. Signalons que ces deux villes basent leur cadre de référence sur des études de besoins de la population.

## 2<sup>e</sup> stratégie : Une approche par politiques sectorielles pour Québec, Sherbrooke, Longueuil et Lévis

La stratégie utilisée par la Ville de Québec a été de s'attaquer à plusieurs secteurs d'intervention au lieu de se concentrer sur une politique globale en loisir. Il faut d'abord révéler que, dans le cadre des travaux du Comité de transition de Québec, un cadre de référence en matière d'art, culture, loisir, sport et vie communautaire avait fait consensus. Ce cadre, largement inspiré de la politique «Loisir, communauté locale et qualité de vie» de l'Association québécoise du loisir municipal, ne peut toutefois pas être considéré comme une approche de même envergure tel que celle utilisée par Montréal et Gatineau.

Un total de six politiques sont présentement en chantier. L'un des premiers projets de la nouvelle Ville de Québec a été d'élaborer une Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air, qui devrait avoir été déposée au Conseil municipal à la mi-novembre. Un plan d'action 2004-2006, qui vise plusieurs acteurs du domaine sportif de Québec, accompagnera ce dépôt. Quant à la nouvelle Politique culturelle, les consultations se sont récemment terminées et le dépôt est prévu pour le début de l'année 2004.

Une grande réflexion sur le soutien à offrir aux organismes a également été amorcée dans l'élaboration d'une Politique de reconnaissance, de soutien et de développement des organismes, et la consultation publique du Livre vert qui en sera tiré est prévue pour février 2004. Ce projet de politique a la particularité de déborder le cadre des organismes de loisirs et de s'adresser à l'ensemble des services municipaux; de plus, cette politique vise à favoriser le développement des organismes du milieu. La Ville a également entrepris d'établir et de mettre en œuvre un plan directeur de développement des équipements récréatifs et culturels. Ce plan, auquel est associé l'ensemble des services municipaux et des arrondissements, devrait être finalisé d'ici la fin de 2003.

La Ville s'est en outre attelée à la rédaction d'une Politique d'accès au loisir pour les personnes vivant avec une déficience et celle-ci devrait être complétée en 2004. Aussi, on élabore actuellement une nouvelle Politique municipale familiale qui devrait être finalisée au début de l'année 2005. La Ville de Québec a également amorcé des réflexions sur son rôle en développement social, sur les ententes scolaires-municipales et sur l'harmonisation des tarifs et des services. Enfin, elle est associée à la Ville de Montréal et au Laboratoire en loisir et vie communautaire dans un projet pilote de dotation. Il est possible d'en savoir plus long sur les politiques de Québec en développement en consultant le site suivant:

[http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/consultations\\_publicques.shtml](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/consultations_publicques.shtml)

Sherbrooke a utilisé la même stratégie que Québec, en s'attaquant en premier lieu à sa Politique culturelle, adoptée en mars 2003, puis à sa Politique du sport et de l'activité physique, dont le dépôt au Conseil municipal est prévu pour décembre 2003. L'approche de ces deux politiques, qui ne visaient pas l'harmonisation des anciennes politiques du territoire, repose sur la création de comités formés de permanents et de représentants du milieu, à l'instar de Montréal et de Gatineau. Des chantiers d'arrondissements ont également été mis sur pied.

Deux autres projets de politiques sont en voie d'être réalisés: une Politique d'accueil et d'intégration des immigrants (avril 2004) et une harmonisation des politiques familiales en cours (mai 2004) sont à l'agenda du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.

À Lévis, la Ville a amorcé plusieurs chantiers afin de se doter d'orientations et d'établir son cadre d'intervention. Au cours de l'année 2002-2003, la Ville a réalisé un exercice de planification stratégique pour définir les principales orientations qui façonneront le développement dans les secteurs des arts et de la culture, du sport et du plein air, des services sociocommunautaires et, finalement, dans le réseau des bibliothèques. Il aura également permis d'établir les besoins de certaines clientèles, telles que les familles, les aînés, les personnes handicapées, les jeunes et les femmes. Pour faire suite à cet exercice de planification stratégique, la Ville de Lévis adoptera au cours des prochaines semaines une politique culturelle, une politique en matière de sport et de plein air et une politique familiale.

Dès le début de l'année 2004, la nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes sera adoptée et mise en application pour tous les organismes reconnus par la Ville. Des modalités de transition ont été prévues afin de faciliter l'intégration des organismes dans cette nouvelle politique. L'année 2004 permettra également à la Ville d'adopter un plan directeur concernant les parcs, les espaces verts et les équipements récréatifs.

Quant à Longueuil, au début de l'année 2003, la Ville s'est dotée d'un plan d'action pour favoriser le développement de politiques municipales par grand secteur d'activité. En 2003, un projet de politique de reconnaissance et soutien aux organismes à rayonnement "Ville" a été réalisé, ainsi qu'un plan de développement du réseau des bibliothèques de la Ville. Ces projets sont présentement à l'étude par les différentes commissions municipales.

En novembre 2003, la Ville de Longueuil a amorcé (avec l'aide de comités regroupant les arrondissements et les principaux acteurs du milieu) le processus d'élaboration de la politique culturelle et le plan de développement social et communautaire. La publication des documents issus de ces travaux est prévue pour 2005.

En 2004, la Ville commencera les travaux entourant la réalisation de la politique familiale ainsi que le plan de développement de la pratique sportive.

Enfin, la Ville de Longueuil s'est donné comme mandat d'étudier la possibilité d'harmoniser les politiques, normes, procédés et procédures d'accès en vigueur dans les arrondissements. Pour ce faire, une étude a été réalisée en 2003 afin de mettre en place un réseau d'accès universel aux services récréatifs, culturels et communautaires offerts sur l'ensemble du territoire de la ville. Cette étude vise entre autres à harmoniser l'ensemble des logiciels informatiques (loisirs, bibliothèques).

### 3<sup>e</sup> stratégie : L'harmonisation des politiques adoptées avant la fusion, à Saguenay et Trois-Rivières

Dans la Ville de Saguenay, étant donné que les politiques récentes étaient adéquates et répondaient aux besoins de la population, il a été décidé d'harmoniser ces documents. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'a été rédigée la nouvelle Politique culturelle, adoptée dès le mois de mars 2003. Saguenay travaille aussi à l'harmonisation sur l'ensemble de son territoire d'une Politique de délégation de l'ancienne ville de Jonquière et Chicoutimi, pour soutenir les associations qui participent à des championnats à l'extérieur de la région. Quant à la Politique familiale, le début des travaux est conditionnel à une subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

La Ville de Saguenay travaille également sur l'harmonisation de la tarification, par la mise en place d'un comité formé de professionnels du Service des loisirs. Cette harmonisation de la tarification concerne les activités de pratique libre organisées par le Service des loisirs. Enfin, la Ville désire généraliser l'accès gratuit aux livres dans les bibliothèques.

Quant à Trois-Rivières, dès la fusion, la Ville a souhaité respecter les engagements pris avec ses anciennes municipalités et harmoniser la tarification de ses programmes municipaux de pratique libre et de camps de jour. Ainsi, c'est pour harmoniser le soutien au milieu associatif sur l'ensemble du territoire qu'a été adoptée, en février 2003, la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la nouvelle Ville. La Politique culturelle, adoptée peu de temps après la création de la nouvelle Ville, a été fortement inspirée des documents d'orientation des anciennes villes.

La Ville de Trois-Rivières adoptera également une Politique familiale en octobre 2004, à la faveur de la formation récente d'une «commission famille». Enfin, la Ville désire s'impliquer dans le domaine social, en témoigne sa Politique de développement social est prévue pour 2005.

Volume 1 / Numéro 1

Novembre 2003

3451 boul. des Forges  
C.P. 500  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 5H7

Téléphone : (819) 376-5011 • 3451  
Télécopieur : (819) 373-1988  
Courriel : oql@sls.gouv.qc.ca  
<http://www.sls.gouv.qc.ca/fr/loisir/oql.asp>

**Observatoire  
québécois  
du loisir**

En collaboration avec



Conseil  
québécois  
du  
LOISIR



Laboratoire en loisir  
et vie communautaire

Secrétariat  
au loisir et au sport

Québec

Les unités régionales  
loisir et sport  
DU QUÉBEC

Association québécoise  
du loisir municipal

Sports  
Québec